

DEC22249DAJ

Décision du 10 avril 2022 portant renouvellement du mandat de M. Timothée GARDIN en qualité de Directeur adjoint des Affaires Juridiques (DAJ) et nomination en qualité de Directeur adjointe de l'unité UAR1448 DAJ

Le Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment ses articles R. 831-3 et R. 831-8,

Vu le décret du 21 octobre 2020 (JO du 22 octobre 2020) portant nomination de M. Philippe MAUGUIN, en qualité de Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu la décision du 22 mai 2018 portant nomination de M. Timothée GARDIN en qualité de Directeur adjoint des Affaires Juridiques (DAJ) pour une durée de quatre ans à compter du 1^{er} mai 2018,

Vu la décision du 1^{er} janvier 2020 (note de service 2020-01) modifiée portant organisation des Directions et Délégations de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu la décision du 3 mars 2022 portant renouvellement du mandat de Mme Cécile JANET en qualité de Directrice des Affaires Juridiques pour une durée de quatre ans à compter du 1^{er} avril 2022,

Décide :

Article 1 :

A compter du 1^{er} mai 2022, M. Timothée GARDIN, Ingénieur de recherche de 2nde classe, est renouvelé dans ses fonctions de Directeur adjoint des Affaires Juridiques (DAJ) pour une durée de quatre ans.

Article 2 :

A compter du 1^{er} mai 2022, M. Timothée GARDIN, Ingénieur de recherche de 2nde classe, est nommé Directeur adjoint de l'unité UAR1448 DAJ – Direction Affaires Juridiques pour une durée de quatre ans.

Fait à Paris, le 10 avril 2022

Le Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Philippe MAUGUIN

